****

**Sémaphore**, un condensé de la gestion de la ville ?

L’association OSONS ! a fait le choix d’une lecture attentive des cinquante pages de rapport d’enquête sur la tour avant de réagir. L’indépendance de la rédactrice lui permet de peser chaque mot pour être explicite en restant mesurée, dans une affaire qui ne l’est pas. Ce travail remarquable est aussi à mettre au compte d’une participation exceptionnelle des Malouins lors de l’enquête publique. Osons !  y a contribué, convaincue qu’ensemble les citoyens peuvent faire obstacle aux lobbys.

OSONS ! a critiqué les choix de procédure du dossier, l’absence d’intérêt général du projet et insisté sur la nécessité d’une révision complète du document d’urbanisme. Le rapport d’enquête va dans le même sens. Nous avions noté une conception du rapport élus/citoyens complètement datée et dénoncé le manque de repère entre le rôle des élus et celui des promoteurs. La commissaire enquêtrice écrit **« *J’estime que la ville a fait preuve par ce choix d’une vision obsolète***. » et complète nos arguments en indiquant que sous-traiter la concertation au constructeur afin de faire accepter un projet déjà finalisé revient à lui confier la communication.

Mais le constat le plus tranchant est celui qui illustre ‘le secret’ instauré par le maire et son équipe autour du choix du promoteur et des intérêts défendus. La commissaire enquêtrice écrit « ***La ville n’a pas non plus mis dans la boucle son conseil municipal. Je constate que les décisions sur le projet ont ainsi été prises par un groupe restreint de personnes. », « Une telle démarche volontairement confidentielle ne permet pas d’évaluer les poids respectifs des intérêts qui sont réellement pris en compte***. ». L’avis négatif de la commissaire enquêtrice décrit ce sur quoi tant de Malouins ont désormais une réponse spontanée, le peu de poids de l’intérêt général face aux intérêts privés.

Mais ce dossier n’est pas terminé. Qui va payer les dépenses de plusieurs centaines des milliers d’euros en étude, communication, architecte ? Et peut-on imaginer que la ville poursuive avec le même promoteur, alors que le projet a été abandonné ?

Nous serons vigilants et nous appelons les citoyens à l’être également. Cela d’autant qu’aucun élu du conseil municipal constatant son exclusion du dossier n’a mobilisé la population. Mais à quoi servent-ils donc ?